

SAÔNE-ET-LOIRE ENVIRONNEMENT

Déchets biodégradables :

Transformer des déchets biodégradables en énergie est une idée qui se répand. Mais entre le projet et sa réalisation, il y a tout un monde. Rapide tour du département.

Le biométhanisation a le vent en poupe. Ce procédé consiste à fabriquer du méthane (gaz de ville-énergie) et du digestat (fertilisant) avec des déchets biodégradables. Le département compte une dizaine de projets, répartis entre Clunisois, Charolais-Brionnais, Chalonnais et Bresse-Val de Saône, ainsi qu'une réalisation de pointe : l'usine Ecocea, à Chagny (*lire par ailleurs*). En septembre 2015, celle-ci a été la première unité de méthanisation de France à injecter du biogaz dans le réseau.

Deux projets en passe de réalisation en 2017

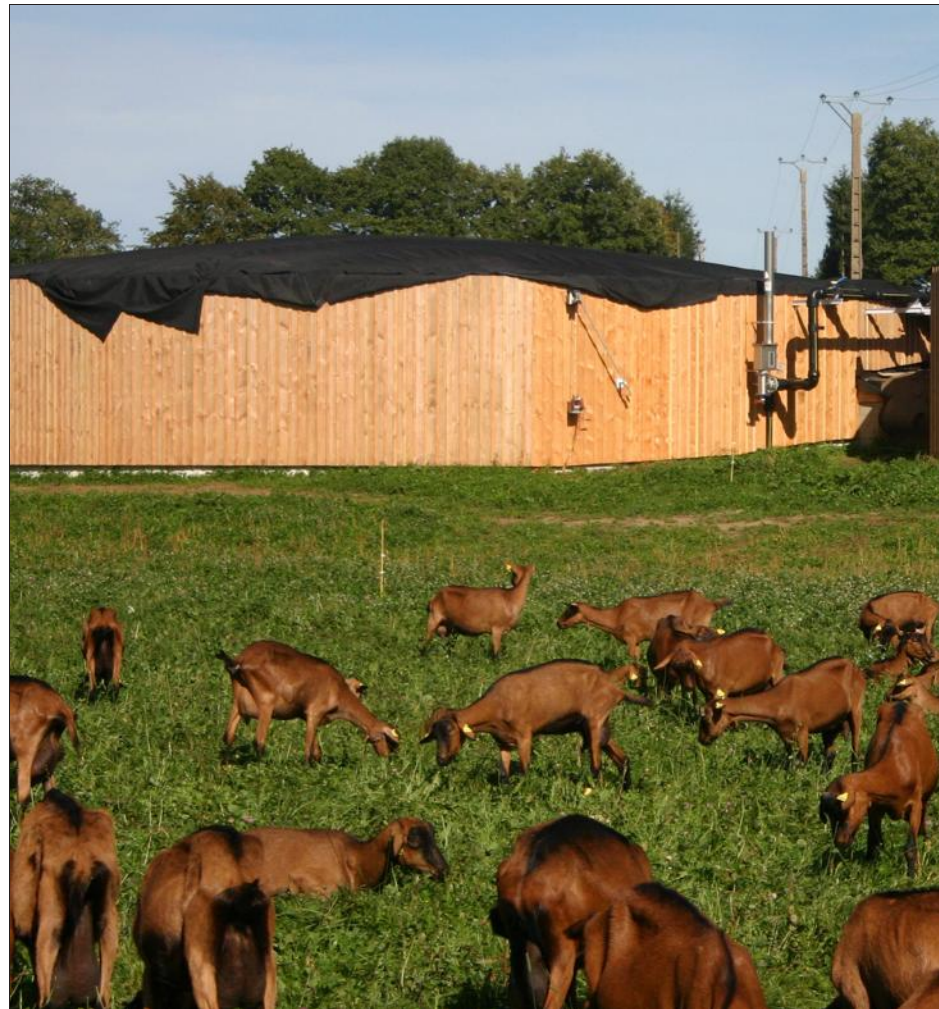
Mais sur tous les projets, seuls deux sont en passe d'être réalisés en 2017, à Ciel et La Chapelle-Thècle. Un autre, à Devrouze, ne devrait pas être concret avant 2018. « Notre projet n'est pas encore finalisé. Nous réfléchissons depuis 2012-2013 sur la façon de valoriser nos engrais », confie Laurent Boivin, participant au projet de Devrouze, qui compte six exploitations. Leur idée : se diversifier. Ils comptent même embaucher deux salariés pour faire tourner leur unité. Celle-ci utilisera 14 000 tonnes de lisier et de fumier par an.

« Nous avons pris du retard, car nous avons notre travail d'agriculteur. C'est un dossier compliqué et nous ne pensions pas que ce serait si long », reprend Laurent Boivin. Les exploitants ont lancé différents appels d'offres pour la construction et la fourniture du matériel. Sans compter qu'ils ont amené des élus et des habitants visiter une unité de méthanisation à Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or). « Nous voulons rassurer, montrer que ça ne crée pas d'odeurs et faire ça en concertation », poursuit Laurent Boivin.

« Nous voulons rassurer, montrer que ça ne crée pas d'odeurs et faire ça en concertation avec la population. »

Laurent Boivin,
agriculteur à Devrouze

Quant aux autres dossiers, difficile d'avoir des dates. À Cluny, il a commencé en 2009. Un site avait été trouvé mais la municipalité élue en 2014 n'a plus suivi. Le projet est toujours à l'étude. À Uxeau, c'est en stand-by. Celui de Vitry-en-Charollais est même au tribu-



■ Les méthaniseurs agricoles (comme celui-ci dans l'Yonne) ne sont pas encore arrivés à La Chapelle-Thècle l'année prochaine, tout comme une installation plus grosse à Ciel.

nal administratif. Naskeo environnement veut construire là-bas une unité de méthanisation depuis 2013. L'endroit ? Pas loin de quatre restaurants. La mairie et l'association Bon air à Vitry ont déposé un recours pour excès de pouvoir contre la préfecture, pour avoir accepté le permis de construire.

À Saint-Forgeot, élus et habitants vent debout

« Les conditions de l'arrêté préfectoral (d'octobre 2015) ne sont pas respectées. Ce qu'ils proposent (en matière de stockage des déchets) sent mauvais. Et l'endroit est très mal choisi, à une centaine de mètres de quatre restaurants, qui représentent 60 emplois [...]. Mais la méthanisation ne nous rebute pas du tout », explique Daniel Therville, maire de Vitry-en-Charollais. « Ce qui nous gêne, ce sont les odeurs, les mouches, la promiscuité avec les habitations », renchérit une membre de Bon air à Vitry. Quant aux agriculteurs qui devaient amener le fumier et le lisier, ils ont quitté le projet.

D'autres ont été abandonnés, comme à Saint-Forgeot. En octobre, le constructeur Green research a laissé tomber son idée de méthanisateur, entre-temps devenu gazéificateur. Les premiers contacts ont été pris en 2014 avec la Communauté de communes

du Grand Autunois Morvan. Mais dès le début, la commune et les habitants n'en voulaient pas. « Il faut qu'il y ait une véritable adhésion, détaille Patrick Jouin, patron de Green research. Bien sûr, je suis déçu. Ça aurait amené une plus-value sur un territoire rural, ainsi qu'une dizaine d'emplois. Mais j'ai suffisamment de travail ailleurs. »

Tristan Aubry
tristan.aubry2@lejsl.fr

NOTE Nous n'avons pu joindre la responsable de Naskeo environnement pour Vitry-en-Charollais et Uxeau.

EN CHIFFRES

- **Objectifs 2020 du schéma régional climat air énergie**
55 installations de 100 kW (kilowatt) de moyenne. Production d'énergie : 90 GWh (giga wattheure).
 - **Réalisé d'ici fin 2016**
17 installations de 200 kW de moyenne. Production : 41,7 GWh.
 - **Projections 2020**
30 installations à 190 kW de moyenne. Production attendue : 119,8 GWh.
- NOTE** Le watt et le wattheure sont des unités de mesure d'énergie.

RÉGION

Relation abonnés

0800 003 320

Service & appel gratuits

Rédaction de Saône-et-Loire

9 rue des Tonneliers,
71100 Chalon-sur-Saône

Téléphone

Standard : 03.85.90.68.00
Rédaction : 03.85.90.68.02
Pub : 03.85.90.68.98

Mail

redaction71@lejsl.fr

Web

www.lejsl.com

Facebook

https://www.facebook.com/
/LeJSL71/

des projets mais une seule usine



ivés en Saône-et-Loire. Le premier devrait être installé
ciel. Photo d'archives Thierry DROMARD

Bertrand Aucordonnier,
chargé de la méthanisation à l'Ademe*



■ Photo DR

« Cela reste un projet compliqué »

« Le département est en retard par rapport à l'ex-région Bourgogne. Les projets sont surtout portés dans l'Yonne et en Côte-d'Or. Pourtant, la Saône-et-Loire est très agricole. La Bresse, par exemple, a un très gros potentiel. Pourquoi ce retard ? Ça reste des projets compliqués à monter. Les porteurs réfléchissent longtemps aux procédés et à leur montage. Ils doivent aller chercher des aides, des subventions, qui peuvent représenter 15 à 30 % du montant. Pour un petit méthaniseur agricole, le projet peut se concrétiser en deux ans. Ils sont d'ailleurs très efficaces. Et dans 90 % des cas, le système tourne bien. C'est une diversification possible et rentable pour un agriculteur. À l'inverse de l'éolien, ces projets de méthanisation sont plus faciles à s'approprier par les habitants. La production de biométhane a différents avantages : elle valorise les déchets organiques en chaleur, électricité ou gaz et réduit les émissions de gaz à effet de serre en évitant que le méthane s'envole dans l'atmosphère (il est 21 fois plus nocif que le gaz carbonique). C'est une production continue et régulière, différemment du solaire et de l'éolien. Il n'y a pas non plus de risque d'explosion, puisque le biogaz n'est pas sous pression. Mais pour que de tels projets marchent, ils doivent venir des acteurs locaux. »

* Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

NOTE Le prix d'une unité de méthanisation commence à 500 000 € et dépasser les dizaines de millions d'euros.

En 2016, Ecocea aura transformé 33 000 tonnes de déchets ménagers en méthane et compost



■ Le premier camion de déchets ménagers est arrivé à Ecocea (Chagny) en janvier 2015. Depuis la fin de l'année dernière, l'entreprise produit du méthane en continu. Photo d'archives Gilles DUFOR

« Pour une usine qui démarre, il y a de quoi être content. » Landry Léonard, vice-président du Smet (Syndicat mixte d'études et de traitement) 71, est satisfait par les performances de l'usine de méthanisation (voir infographie) Ecocea. En 2016, elle aura transformé 33 000 tonnes de déchets en biogaz et compost. Pour rappel, ce projet d'usine de méthanisation est porté depuis 2006. 44 millions d'euros ont été investis. Après des années d'études et de travaux, le premier camion de déchets est arrivé le 21 janvier 2015. Les premières tonnes de compost sont sorties cinq mois après et l'usine produit

du gaz en continu depuis décembre 2015.

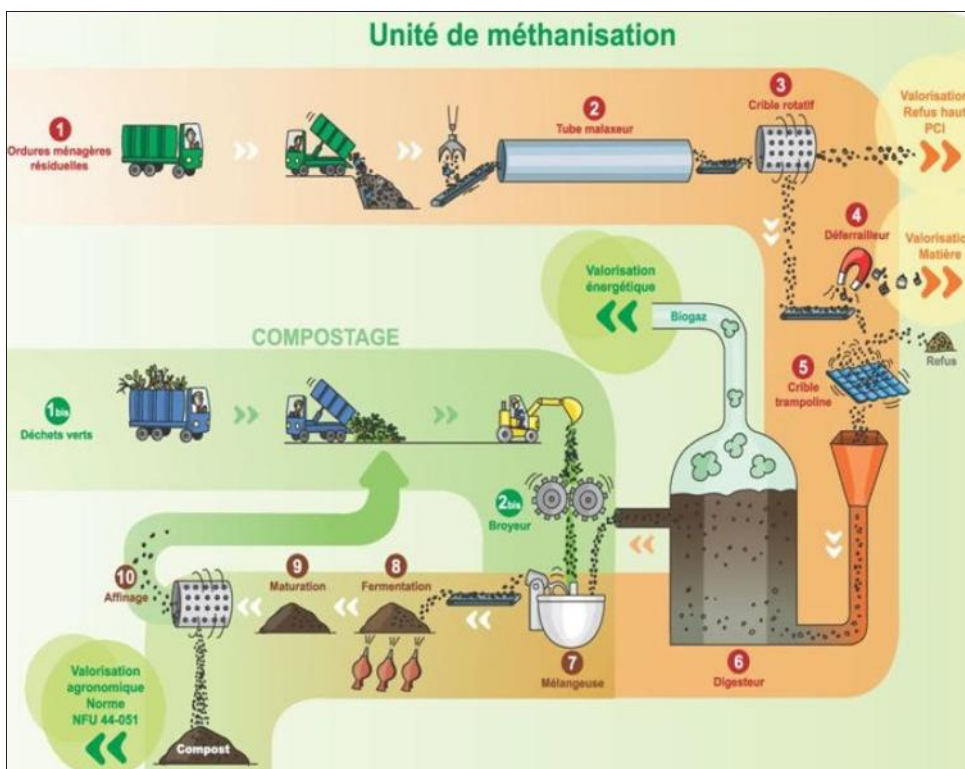
Des coupures à cause d'une production insuffisante

« Cette année, nous allons produire 27 000 tonnes de compost. C'est une vraie demande des agriculteurs locaux », reprend Landry Léonard. Quant aux recettes de vente de biogaz, impossible de les établir pour l'instant. L'objectif, à terme, est de gagner deux millions d'euros. Le méthane produit représente 30 % de la consommation de l'usine de fabrication de tuiles Terreal 1 et 2, soit plus que les

besoins en gaz de Chagny (plus de 5 600 habitants selon un recensement de 2013).

« Nous avons eu quelques pièces qui ont cassé au démarrage, des ralentissements et de nombreuses petites coupures, poursuit le vice-président du Smet 71. Notre production était insuffisante pour le réseau (en raison d'un manque de déchets), nous n'injections plus de biogaz de dimanche après-midi à lundi matin. Mais depuis trois mois, il n'y a plus de coupure. »

Avec cette valorisation, un casier d'enfouissement, qui aurait été normalement rempli en deux ans, sera comblé en quatre ans.



■ Le procédé de valorisation. Infographie DR